

PROS GIRONDINS & ENVIRONNEMENT



DOSSIER SPÉCIAL

6

Les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales

DOSSIER EAU 20

L'artisanat girondin
acteur de la protection
de la ressource en eau

DOSSIER DÉCHETS 22

Les entreprises au cœur
de la prévention
des déchets

DOSSIER ÉNERGIE 25

6 guides pour
6 filières



EDITO



Offrez à vos déchets
la meilleure valorisation

Entreprise de valorisation globale des déchets, Ulysse est largement implantée dans le Grand Sud-Ouest à travers ses sociétés Editrans, Edisud Transport, Société Nouvelle Challenger et Ulysse Charentes.

Maîtrisant la chaîne de la gestion des déchets (collecte, tri, traitement, valorisation), Ulysse met en œuvre les process industriels qui garantissent une valorisation maximale des déchets en matières recyclées, en compost ou en combustibles de substitution.

Une offre économique et écologique

En favorisant le "tout valorisation", Ulysse propose aux collectivités et aux entreprises une meilleure maîtrise de leur coût de gestion, compte tenu de l'augmentation progressive de la TGAP pour le stockage des déchets. Prendre le parti d'un recyclage maximum répond par ailleurs aux exigences du Grenelle de l'environnement et contribue à préserver les ressources de la planète.

Un accompagnement de proximité

Bien ancrées localement, nos équipes ont une parfaite connaissance de leur territoire. Expertes et réactives, elles sont à votre écoute pour apporter les réponses sur mesure à vos besoins.

Prenez contact avec nos agences de Bordeaux et du Bassin d'Arcachon :

Bordeaux et Bassin d'Arcachon : 05 56 38 55 74

© DesignKitchen - 2010 - Images : Fotolia.com

“

6 mois après la promulgation de la loi portant engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2*, il peut être difficile de savoir encore sur quel pied danser : comment faire la part des choses entre mieux consommer pour produire moins de déchets, économiser l'eau et ne pas la polluer, maîtriser son énergie pour réduire son impact sur le climat ? Autant de questions auxquelles nous vous proposons de répondre à travers des actions personnalisées ou collectives et surtout avec le retour d'expérience de 12 artisans.

Fin 2010, ces 12 Artisans ont été lauréats de l'appel à projet « les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales » : optimisation du tri et réduction des déchets à la source, utilisation d'énergie renouvelable, réduction des consommations et mise en place de technologies propres pour limiter la pollution et préserver la ressource en eau...

Autant d'engagements que ces artisans ont voulu mettre en place et qu'ils se sont attachés à nous livrer avec leur témoignage.

Un grand merci à tous, sans oublier tous les partenaires, la CNAMS, l'ADEME, le Conseil Général de la Gironde, la CUB, Lyonnaise des Eaux et les organisateurs de Viv'Expo 2010, qui ont bien voulu donner de leur temps pour composer le jury de l'appel à projet des artisans girondins et de leurs bonnes pratiques environnementales.

Espérant que le contenu de ce magazine vous permettra de relever les défis lancés par la loi Grenelle 2 et de vous encourager à être des acteurs locaux de ces chantiers engagés... Bonne lecture à tous.

Yves PETITJEAN

Président de la Chambre de Métiers de l'Artisanat de Région Aquitaine Section Gironde

”

*** LOI GRENELLE 2, N° 2010-788 DU 12 JUILLET 2010**

Les 248 articles de la loi Grenelle 2, portant engagement national pour l'environnement, représentent une grande évolution dans la prise en compte du développement durable dans notre société à travers six grands chantiers :



1. l'amélioration de la performance énergétique du bâti,
2. une réflexion sur le développement des transports en commun et l'accès aux véhicules hybrides ou électriques pour tous,
3. la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables,
4. la préservation de la biodiversité (diminution des pollutions chimiques agricoles et amélioration de la qualité des milieux aquatiques),
5. la prévention des risques, la gestion durable des déchets et la préservation de la santé,
6. la gouvernance (responsabilité sociétale, production et consommation durable).

La loi Grenelle 2 aura pour conséquence d'enraciner un peu plus la mutation écologique de l'économie dans la durée et de replacer la France parmi les pays en pointe dans ce domaine.



DOSSIER SPÉCIAL 6

Les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales



DOSSIER EAU 20

L'artisanat girondin
acteur de la protection
de la ressource en eau

DOSSIER DÉCHETS
Les entreprises
au cœur de la prévention
des déchets 22



DOSSIER ÉNERGIE 25

6 guides pour
6 filières

Faire du déchet
une ressource

VEOLIA
PROPRETÉ

Véritable professionnel de la gestion des déchets, Veolia Propreté met en œuvre des prestations sur-mesure adaptées aux besoins des collectivités et des entreprises :

- > Gestion Globale
- > Collecte des déchets industriels et ménagers
- > Tri, recyclage, valorisation

VEOLIA PROPRETE
ZI de Tartifume
Rue Louis Blériot, BP 61
33322 BÈGLES CEDEX

Tél. 05 56 49 75 00
Fax : 05 56 49 26 05



Les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales

Une étude réalisée auprès d'un panel d'habitants du Val de Marne en 2008 prouve que 90% des consommateurs déclarent prendre en compte des préoccupations environnementales et solidaires dans leurs achats au quotidien. Directement concernés par ce résultat, les artisans et commerçants disposent d'un savoir-faire et surtout d'une proximité et d'une disponibilité qui leur donnent une responsabilité dans la vie économique et sociale des territoires.

Un appel à projet sur les bonnes pratiques environnementales : pourquoi et comment ?

Aujourd'hui, le respect des contraintes environnementales (déchets, énergie, eau, nuisances...) a été pris en compte par une majorité des activités artisanales.

C'est pourquoi la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde a lancé, entre le 20 mai et le 30 juillet 2010, un appel à proposition intitulé « les artisans girondins et leurs bonnes pratiques environnementales » dont l'objectif était triple : sensibiliser et accompagner l'ensemble des artisans à relever le défi de l'environnement et du développement durable et en assurer la promotion auprès du grand public.

Favoriser les initiatives les plus pertinentes

Afin de mettre en valeur les artisans, qui mènent ou projettent de mener des actions visant à réduire leur impact sur l'environnement (gestion des déchets, de l'eau, maîtrise de l'énergie...), cet appel à projet a permis de déterminer les motivations de chacun. Tant sur les dates que les temps forts de leur démarche, ils ont ainsi pu détailler leurs initiatives avec toutes les pièces qu'ils jugeaient pertinentes.

Une attention plus particulière a été portée sur les entreprises qui ont su prouver qu'elles ont aussi intégré les 2 autres piliers du développement durable, le social et le développement économique.



Des projets performants largement récompensés

Le 1^{er} septembre 2010, le comité de sélection a reçu une trentaine de dossiers de candidature et a choisi de récompenser 13 des entreprises participantes, leur permettant de bénéficier :

- d'une identité visuelle : « Economie Artisan Engagé Environnement »



- d'un accompagnement de la Chambre de Métiers pour l'optimisation ou la réalisation de leurs projets,
- d'une campagne de communication durant le salon Viv'Expo, qui s'est déroulé les 8, 9 et 10 octobre 2010 au Parc des Expositions de Bordeaux lac.

De nouvelles perspectives pour l'environnement

Pendant ces 3 journées dédiées au développement durable, les lauréats ont été invités à présenter au grand public leur activité et surtout leurs bonnes pratiques.

Ainsi, les 15 000 visiteurs du salon Viv'Expo ont pu découvrir une fabrication de pain élaboré avec une farine bio dans un four à bois, des confitures cuites dans un four solaire, un pavé conçu pour capter les gaz à effet de serre ou encore une couturière qui s'est lancée dans la création de couches lavables.

Le public a pu également y rencontrer deux imprimeurs qui ont décidé de supprimer certains effluents chimiques au profit d'une technologie in-



novante en parfaite cohérence avec les objectifs de la loi Grenelle 2 et un garagiste qui a décidé de dégraisser ses pièces mécaniques avec des micro-organismes plutôt qu'avec un solvant à base de pétrole.

Au même titre, les méthodes de nettoyage à sec avec du silicone liquide pour remplacer le produit chloré couramment utilisé dans les pressings et identifié comme toxique ont été applaudies. Le vaste secteur des soins à la personne n'a pas été oublié avec la présentation d'un salon de coiffure exemplaire ou, entre autres, la consommation d'énergie a été maîtrisée en utilisant des appareils de classe A et l'isolation thermique et phonique nettement améliorée.

Le stand de la Chambre de Métiers était aussi l'occasion de présenter des entreprises du bâtiment et leurs spécificités dont l'utilisation de peintures naturelles sans solvant pétrolier, de système de nettoyage des pinces sans eau, d'isolants naturels comme le liège ou le chanvre et de système de production de chauffage et d'énergie renouvelable dont les panneaux photovoltaïques ou le bois.



Enfin, le 8 octobre 2010 chacun des lauréats réunis sur le salon Viv'Expo s'est vu remettre un trophée et l'imprimerie PIXAGRAM, gagnante de cet appel à projet, a reçu en complément un chèque de 1 500 € pour avoir su concilier les 3 piliers du développement durable dans son fonctionnement quotidien.

Eco-défis : Vers des pratiques environnementales exemplaires

Même si certaines actions se veulent très ponctuelles, d'autres ont une vocation à s'inscrire dans la durée. C'est le cas des Eco-défis, initiés en 2008 à Vincennes par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne, qui consistent à valoriser les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement. La reconnaissance se matérialise par un label. Pour l'obtenir, les entreprises doivent relever 3 Eco-défis parmi une liste de 18, classés en 6 thèmes : énergie, transport, emballage, déchets, éco-produits, eau et locaux (sécurité et accessibilité).



En Val de Marne, sur 2 communes, près d'une centaine d'artisans et commerçants ont réussi à relever au moins 3 de ces défis.

Aujourd'hui, en Gironde, la ville de CENON s'est positionnée sur cette opération et espère faire adhérer à l'action, dans un premier temps, une bonne trentaine d'entreprises. Chacune de celle qui sera labellisée recevra un kit de communication lui permettant de valoriser, auprès de sa clientèle, son engagement sur ses bonnes pratiques environnementales.

Affaire à suivre, puisqu'une première vague de labellisation devrait avoir lieu à l'automne 2011.

► Pour en savoir plus...

Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine section Gironde
Emilie ARRENOUS - emilie.arrenous@cm-bordeaux.fr
Tél. 05 56 99 99 43

12 PAGES
= 12 INTERVIEWS



Des bonnes pratiques il y en a c'est sûr... Mais ce n'est pas toujours évident de trouver le temps, les personnes et les moyens financiers de les mettre en place. Affirmations, très et trop souvent employées par les entreprises et ce quelle que soit leur taille. Alors, justement, laissons nos 12 lauréats vous présenter en détail leurs actions ou projets avec leur lot de difficulté et de reconnaissance.

LAURÉAT 2010



La preuve par le développement durable

Le développement durable n'est pas un vain mot chez le grand gagnant du concours 2010 sur les bonnes pratiques environnementales. C'est même le fondement de son identité.

Christophe Lairat, co-fondateur avec Laurent Domenech de l'imprimerie Pixagram, est pour le moins un patron atypique, à l'opposé de « l'homme pressé » que brocardent certaines chansons engagées. Résolument concerné par les questions de développement durable, celui-ci a imprimé sa philosophie au cœur même de la culture de son entreprise.

« Je crois sincèrement qu'il est possible de concilier développement économique et développement durable. Cette croissance harmonieuse implique le respect de son personnel, de ses clients et de ses fournisseurs. La rentabilité de l'entreprise est nécessaire mais certainement pas un objectif en soi ».

Et si l'on trouve des produits « bio » jusque dans le coin cuisine de l'entreprise, Christophe Lairat ne se considère en rien comme un « extrémiste écolo ».

C'est cependant avec un soin particulier qu'il sélectionne son papier en fonction de son origine (locale ou lointaine), de ses conditions de fabrication (recyclé ou pas) et du mode de transport. Même préoccupation pour les encres, malgré l'absence sur le marché de produit réellement écologique. Quant à son processus de fabrication, l'im-



Parmi les actions en faveur du développement durable, Christophe Lairat a acquis une machine « computer to plate »

primeur a investi en 2010 dans une machine « computer to plate » qui l'exonère de film et de produits chimiques (bain de révélateur, fixateur, etc.).

Sur le plan social, le dirigeant s'attache au bien-être de ses collaborateurs, condition selon lui de leur efficacité, au détriment de la course aux rendements.

« Ce n'est pas le « club Med » non plus, mais je n'exige pas des cadences quantifiées et les rémunérations ne sont pas indexées à des objectifs », confirme-t-il. « Autre point fondamental : mon associé et moi n'exerçons pas une pression financière excessive sur l'entreprise. C'est ce qui permet de mettre en œuvre notre philosophie sociale », souligne-t-il.

En voilà la preuve par le développement durable : Pixagram est passé entre 2004 et aujourd'hui de zéro à 6 employés (bientôt 7), d'un local de 65 m² à la Bastide à 485 m² à Lormont, avec des bénéficiaires qui n'ont cessé de progresser.



PIXAGRAM

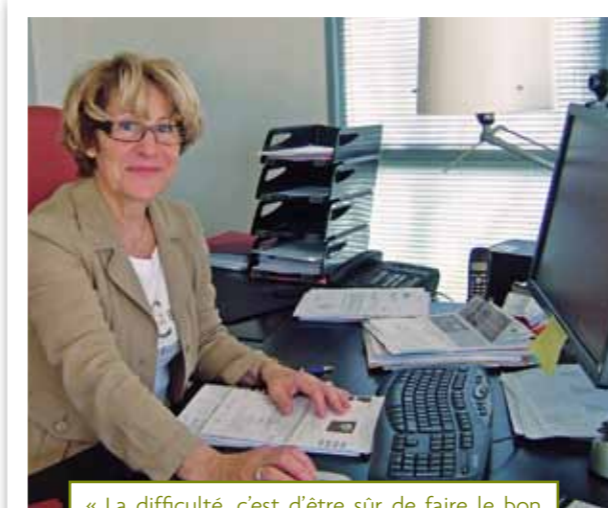
Christophe LAIRAT et Laurent DOMENECH
33310 LORMONT - Tél. 05 57 54 47 01
www.pixagram.com

LAURÉAT 2010

La chimie n'est plus qu'un mauvais souvenir

Passé du stade artisanal au stade industriel en quelques décennies, l'imprimeur-créateur de La Réole Maumy Impression a profité de cette évolution pour prendre le train du développement durable.

« Pour survivre et se développer dans le monde de l'imprimerie, il faut rester à la pointe de la technologie ». Catherine Maumy, PDG de l'entreprise réolaise Maumy Impression, peut s'enorgueillir d'avoir su hisser l'entreprise familiale (cédée par ses parents en 1979) du stade artisanal au stade industriel.



« La difficulté, c'est d'être sûr de faire le bon choix d'investissement », explique la dirigeante

Consentant d'énormes efforts d'investissements, la dirigeante a également réussi à tracer la voie d'une imprimerie respectueuse de l'environnement : « Pour pouvoir suivre, il a fallu très tôt prendre le train en marche, car les outils « propres » permettant d'éliminer les produits chimiques ont un coût élevé ».

MAUMY IMPRESSION

Catherine MAUMY
33190 LA REOLE - Tél. 05 56 61 00 59
www.maumyimpression.fr



Catherine Maumy dirige aujourd'hui une imprimerie de dimension industrielle et respectueuse de l'environnement

« Par le passé nous avons tous fait plus ou moins inconsciemment des choses qu'il ne fallait pas », reconnaît-elle. On pense notamment aux rejets de produits toxiques dans les égouts, une pratique courante dans le métier il n'y a encore pas si longtemps.

« Un réveil était nécessaire. Le rôle à tenir d'un chef d'entreprise est de montrer l'exemple : respectueux de l'humain, il doit aussi l'être de l'environnement », assure-t-elle.

Ainsi à titre d'exemple, Maumy Impression utilise depuis plus de 10 ans des machines « computer to plate » qui, avec un système de gravure thermique des plaques par des diodes, relèguent les produits fixateurs et révélateurs de films au fond du placard.

Un projet d'acquisition d'une nouvelle machine encore plus performante est en cours. Cette démarche globale a valu à l'entreprise d'obtenir la marque nationale « Imprim'Vert® ».

Mais le principal obstacle à ces bonnes pratiques est, selon Catherine Maumy, la difficulté de faire les bons choix en matière d'investissement.

« Ces machines sont techniquement extrêmement complexes. Beaucoup sont à la merci des fournisseurs qui ne communiquent pas toujours une information fiable. Or il n'existe aucune instance permettant de guider l'entrepreneur », explique-t-elle.

Cela implique donc de disposer en interne de compétences techniques pointues, « ce qui, fort heureusement, est le cas chez nous », conclut-elle.



Les mélanges de fruits peuvent se faire à la demande via le site internet

Comment cuire 6,5 kg de confiture en moins d'un quart d'heure sans dépenser le moindre centime en gaz ou électricité ? En utilisant l'énergie solaire !

C'est en Allemagne que Martine Augizeau, ancienne restauratrice à Hourtin, a découvert l'ingénieux procédé de « four solaire ». Ce dernier, sorte de parabole orientable constituée de lamelles en aluminium, concentre et réfléchit les rayons du soleil sur une barre métallique centrale qui monte très vite en température et où l'on place le récipient.

« J'ai quelques arbres fruitiers chez moi. J'ai donc commencé en 2007 en achetant un petit four, pour ma consommation personnelle ».

Satisfaite du résultat et consciente de l'originalité de son produit, Martine Augizeau crée en 2008 son entreprise, Ogizo, investit dans quatre fours solaires et dépose un brevet pour la France. Fraise, kiwi, melon d'Espagne, prune Dante... Les mélanges de fruits sont parfois surprenants et peuvent se faire à la demande du client : melon-prune-groseille, poire-tilleul... même certains légumes y passent : courgette-gingembre-sucré de canne...



Martine Augizeau compte investir dans deux fours solaires supplémentaires en 2011

LAURÉAT 2010

Des confitures pleines de soleil

Pour cuire ses confitures, Martine Augizeau a importé d'Allemagne un procédé de cuisson solaire. Totalement écologique, le four ne consomme ni gaz ni électricité et ne rejette aucun CO₂.

« Sensible à l'écologie, je suis fière que mon activité, totalement silencieuse, ne consomme aucune énergie fossile et n'émette pas de CO₂. Les seuls rejets à « déplorer » sont de bonnes odeurs de fruits, ce dont les voisins ne se plaignent pas ».

L'eau du lavage est réutilisée dans le jardin et les déchets de fruits servent au compost. L'entreprise fait venir ses produits du Lot-et-Garonne et du Tarn, les producteurs se situant en haut de coteau afin de se prévenir d'éventuelles pollutions des nappes phréatiques. « La plupart des fruits sont bio, le sucre (seulement 300 grammes par kilo) également », précise-t-elle.

La gérante aimerait bien apposer le logo « AB » (produit bio) sur ses pots, « mais la labellisation n'est pas sans impact sur les coûts », signale-t-elle. Ce sera peut-être pour l'année prochaine, selon les résultats.

De ce point de vue, la progression est assez spectaculaire : 4 000 pots en 2009, 10 000 en 2010. Elle espère 20 000 pots en 2011.

Jusqu'alors cantonnée aux marchés locaux, l'entreprise recherche désormais de nouveaux distributeurs, réfléchit à un réseau de franchise et envisage même de s'implanter en Andalousie ou au Maroc pour avoir des confitures pleines de soleil toute l'année !

LAURÉAT 2010

Pour l'amour du « vrai » pain

Ancien compagnon du devoir, Alexandre Vassilieff a racheté en 2006 à Noaillan la boulangerie de son « Maître ». Farine « bio », levain naturel sans levure et four à bois du XIX^{ème} siècle sont les trois ingrédients de son succès.

Les Saveurs d'Antan, c'est l'histoire d'une passion, celle d'un compagnon du devoir pour les méthodes ancestrales de la fabrication du pain.

CAP de boulanger en poche en 1998, Alexandre Vassilieff fait le tour des boulangeries de la région (industrielles, artisanales...) et compare les façons de travailler. C'est en 2000, à Noaillan en Sud-Gironde, qu'il rencontre celui « qui lui a tout appris », Jan Demaître, le fondateur de l'enseigne Pain Maître. « C'était un précurseur », se remémore-t-il.

Ayant repris sa boulangerie en 2006, il perpétue depuis ses valeurs. Il utilise exclusivement de la farine « bio », fabrique quotidiennement son levain naturel sans levure et cuit le pain dans un four à bois du XIX^{ème} siècle.



Ce four à bois, datant de 1859, est dit à chauffe indirecte : on utilise un « gueulard », une pièce en fonte, pour répartir la chaleur dans le four

« Je ne fais pas du « bio » par idéologie mais parce que je recherche la meilleure qualité possible : pas de farine à la qualité douteuse, pas de conservateurs, pas de produit ajouté pour donner une couleur sympathique à la croûte, pas trop d'eau... Quant aux méthodes de travail, contrairement aux boulangeries industrielles, ici c'est l'homme, et non la machine,



Depuis 2006, Alexandre Vassilieff perpétue les méthodes de travail acquises auprès de Jan Demaître durant son apprentissage

qui fabrique son pain », argumente-t-il. Le rebut et les restes de fabrication servent à nourrir des élevages, les cendres de son four sont utilisées par un maraîcher.

Une philosophie qui n'est pas sans inconvénient : un cycle de fabrication de 48 heures, des quantités et un rendement limités.

Il faut se lever 1h30 plus tôt qu'ailleurs pour faire chauffer le four, avec une cuisson lente... Quant à la fréquentation, elle est bien moindre que celle d'une boulangerie classique. La clientèle recherchant du pain chaud qui sort du four en sera pour ses frais et ne trouvera aux Saveurs d'Antan qu'un pain compact, à la croûte épaisse et refroidi. « Mais la baguette chaude sera dure au bout de trois heures, alors que la mienne se conserve plusieurs jours ! » Et quel goût !

Il n'aura pas été facile pour Alexandre Vassilieff, certifié « AB », de faire évoluer les mentalités en faveur du « bio » ni de vaincre les préjugés, tenaces en milieu rural.

Comme d'autres producteurs « bio » locaux, il s'est longtemps senti ignoré par la population et les élus. Loin de « piéger le client » avec des enseignes tapageuses, c'est grâce au bouche-à-oreille qu'il estime aujourd'hui avoir assuré sa pérennité.

OGIZO

Martine AUGIZEAU
33990 HOURTIN - Tél. 06 07 35 11 90
<http://ogizo.wordpress.com/ogizo>

Les Saveurs d'Antan

Alexandre VASSILIEFF
33730 NOAILLAN - Tél. 05 56 25 82 64
<http://le.pain.de.anne.free.fr>



Seules trois lingettes de ce type sont nécessaires pour nettoyer un véhicule sale

LAURÉAT 2010

Une voiture lavée, 499 litres d'eau économisés

Implantée au cœur du quartier des Chartrons à Bordeaux, l'entreprise Aelyos est spécialisée dans le nettoyage sans eau des voitures.

de lavage), la société Aelyos, une entreprise spécialisée dans la vente de véhicules d'occasion incluant de nombreux services, notamment des prestations de nettoyage intérieur et extérieur des véhicules.

Trois lingettes, un litre d'eau pour diluer les produits nettoyants (et de l'huile de coude) suffisent à rendre une carrosserie impeccable au client.

« Au garage, on s'affranchit de cuves de décantation, de systèmes d'évacuation des eaux usées. Ce concept permet aussi de faire du nettoyage sur place pour un parc de véhicules professionnels ».

Les produits nettoyants haut-de-gamme sont utilisables sans gants et ne contiennent pas de produits toxiques ni de dérivés du pétrole. « Ils répondent à la norme Iso 14001 », assure Ghislain de Jaurias.

A ce jour, ceux testés qui ne contenaient que des extraits végétaux ne se sont pas révélés assez qualitatifs et l'expérience a dû s'arrêter.

« Le frein au tout écologique, c'est la satisfaction du client », rappelle le chef d'entreprise.

Sur ce point, il n'a pas dit son dernier mot. Avec un laboratoire implanté dans les Pyrénées, il travaille actuellement à la création de sa propre gamme de produits écologiques et, depuis cette année, propose également la vente de pièces détachées constructeur neuves.

Quant aux lingettes, confiées après utilisation à un sous-traitant, elles sont lavables près d'un millier de fois.

Eponge, bassine et tuyau d'arrosage à la main, beaucoup de Français s'adonnent, les beaux jours revenus, au traditionnel lavage de leur véhicule. Résultat : en moyenne 200 litres d'eau consommés. D'autres préfèrent s'en remettre aux rouleaux de stations service : 500 litres utilisés.

« Alors en pleine étude de marché en vue d'implanter une activité de services à l'automobile, je me suis dit qu'il n'était pas possible de gaspiller autant d'eau, tant pour des raisons de coût que d'un point de vue environnemental. D'autres alternatives devaient forcément exister », raconte Ghislain de Jaurias.

La lingette nettoyante en microfibres s'est imposée comme LA solution miracle. Il a alors fondé en octobre 2008, aux Chartrons (un quartier de Bordeaux totalement dépourvu de stations essence ou



Pour les particuliers, le nettoyage s'effectue à l'atelier implanté en plein cœur des Chartrons, à Bordeaux

AELYOS

Ghislain DE JAURIAS
33300 BORDEAUX - Tél. 06 78 68 54 60
www.aelyos.fr



Le mécanicien place les pièces mécaniques souillées d'huile dans ce caisson, pour un nettoyage automatique et écologique

LAURÉAT 2010

Une mécanique bien huilée

La construction en 2008 à Saint-Symphorien d'un garage flambant neuf a été l'occasion de révolutionner les méthodes de travail des employés. Les bonnes pratiques environnementales sont pour tous devenues une évidence.

C'est un changement radical qu'a vécu le garage Citroën MCR de Saint-Symphorien. Non seulement la vieille grange en bois, utilisée durant 50 ans, a laissé la place à un établissement moderne et rutilant, mais les méthodes de travail ont connu une véritable révolution.

La démarche mise en place est un concentré de bonnes pratiques environnementales et de rationalisation des postes de travail. « Ce changement, même s'il a un coût, n'est pas vécu comme une contrainte. Au contraire, c'est un gage de bien-être et donc d'efficacité des employés », explique Marie-Bernard Castagnos qui gère avec son mari et son beau-frère l'entreprise familiale. Pour elle, respect de ses collaborateurs et respect de l'environnement vont de pair.

« C'est un engrenage positif : l'aménagement du poste de travail inclut des dispositions respectueuses de l'environnement, implique un outillage adapté, procure de meilleures conditions de travail et améliore les résultats », souligne-t-elle.

Par exemple, l'utilisation par les mécaniciens d'une crème perméable « bio » pour les mains évite des lavages trop fréquents. Grâce à l'achat d'une fontaine de nettoyage biologique pour les pièces mécaniques, le garage n'est plus souillé d'huile et les mécanos ne respirent plus les émanations du bidon de solvant. Il est également plus agréable de travailler dans un environnement propre et bien rangé que dans le désordre. Chaque employé dispose d'un outillage personnel et chacun trie les déchets générés par son



Cette « poubelle » verte est en fait un système qui tamise le sable souillé d'huile et permet de multiples réutilisations

activité. Ces derniers sont scrupuleusement stockés et suivis à la loupe par la dirigeante jusqu'à leur recyclage.

Pour ce qui est d'économiser l'eau ou de surveiller les consommations électriques, « cela relève de principes élémentaires de bonne gestion économique. Deux projets de récupération d'eau de pluie et d'installation de panneaux photovoltaïques sont en cours », indique-t-elle.

Mais la plus grande satisfaction de Marie-Bernard Castagnos est d'avoir su impliquer d'emblée le personnel du garage qui a fortement adhéré à la démarche et qui, aujourd'hui, prend lui-même des initiatives.

Garage Citroën MCR

Marie-Bernard CASTAGNOS
33113 SAINT-SYMPHORIEN - Tél. 05 56 25 71 23
www.citroen-castagnos.com



La blanchisserie de Bazas accueillera en juin une machine de nettoyage à sec centralisant l'activité de trois pressings de la région

LAURÉAT 2010

Le casse-tête du pressing « écolo »

Comment s'affranchir du perchloroéthylène, un produit toxique pourtant utilisé par la quasi-totalité des pressings en France ? Dans le Langonnais, Jacky Larraqué, gérant de JL Invest, y travaille.

Rien de tel qu'un bon nettoyage à sec au pressing pour venir à bout de méchantes taches incrustées sur du linge délicat. Problème : la quasi-totalité des pressings en France utilisent, pour son pouvoir dégraissant incomparable, le perchloroéthylène, un produit toxique.

Etiqueté « toxique » (☠), sa fiche sécurité indique clairement des risques chimiques lors de sa manipulation et/ou de son inhalation. « Il enlève 80% des taches mais il dégage une odeur désagréable. De plus, chez l'opérateur exposé cela provoque des problèmes de fertilité, des cancers... », déplore Jacky Larraqué, gérant dans le Langonnais de 8 pressings et d'une blanchisserie.

Lorsqu'en janvier 2008, ce spécialiste de la reprise d'entreprises en difficulté se lance dans le métier, il n'y connaît pas grand chose.

Mais face à la nécessité de remplacer un parc de machines vieillissant et attentif à l'environnement comme à la santé de ses collaborateurs, il s'intéresse aux nouvelles technologies, en particulier aux solvants alternatifs. En mai 2008, il acquiert une machine fonctionnant au siloxane, un produit à base de silicone. Moins agressif, il rend les vêtements plus soyeux et ne dégage plus d'odeurs... La solution au problème ? Pas vraiment : « Le siloxane a un pouvoir détachant faible et exige un gros travail de pré-brossage manuel ». En outre, il coûte cher.

C'est pourquoi, en septembre de la même année, le chef d'entreprise achète une machine utilisant du KWL, bien moins toxique que le perchloroéthylène, avec un bon pouvoir détachant et facile d'utilisation.

La machine consomme plus d'eau, le KWL est inflammable et pas vu d'un très bon œil par la Carsat, instance qui gère les risques professionnels. « Il est compliqué de trouver un compromis entre critères économiques, efficacité des produits et risques pour la santé et l'environnement », reconnaît Jacky Larraqué.

Il se tourne désormais vers un produit américain, le Rynex, garanti par le fournisseur biodégradable, ininflammable et non toxique.

Les premiers essais sont prévus en juin prochain, dès que le produit sera homologué en France. Une nouvelle perspective pour ce perfectionniste amoureux de l'environnement.



JL INVEST
Jacky LARRAQUE
33210 LANGON - Tél. 06 17 17 51 90

LAURÉAT 2010

Un coiffeur très engagé

Le salon de coiffure de Mickaël David, à Bordeaux, a obtenu deux étoiles au label « développement durable, mon coiffeur s'engage ».

« Un salon de coiffure est une activité énergivore, où les gaspillages sont souvent nombreux ». Mickaël David, coiffeur à Bordeaux depuis 16 ans, sait de quoi il parle.

Installé avec 11 collaborateurs rue Esprit des Lois, en face du Grand Théâtre, il a entamé il y a deux ans une réflexion pour faire évoluer son salon vers un concept « bio ». « J'ai alors découvert le label « développement durable, mon coiffeur s'engage » qui proposait un référentiel très complet. Il était intéressant de savoir de quoi nous étions capables », raconte-t-il.

Décidé à se lancer dans la démarche, le coiffeur découvre rapidement la difficulté de répondre à toutes les questions posées par le référentiel : « C'était exigeant, parfois compliqué (en particulier les calculs de consommations énergétiques) et assez prenant. Il a fallu remplir de nombreux documents, renseigner des plans d'action... Au final, cela s'est avéré très enrichissant », décrit-il.

Six mois plus tard, après un audit de 4h mené par le cabinet Véritas, le salon obtient deux étoiles (sur trois possibles).

La liste est longue des actions mises en place, tant au niveau économique qu'environnemental : de l'économie d'eau à l'utilisation de produits les moins chimiques possibles en passant par la suppression du linge jetable, l'isolation du salon ou le tri des déchets.



Les efforts du coiffeur Mickaël David en matière de développement durable ont surtout porté sur la dimension sociale

Souvent agacé par une vision « réductrice » du développement durable se limitant à ces deux seules dimensions, Mickaël David a surtout souhaité développer le « troisième pilier », la dimension sociale.

« J'ai clairement mis l'accent sur les ressources humaines et le management : pas de discrimination, salaire égal homme-femme, même traitement pour tous, adaptation du poste en fonction des compétences, démarche participative », souligne-t-il. Une méthode qui aura eu le mérite d'éduquer les employés et de les sensibiliser aux nécessaires adaptations techniques.

Et si un salon « 100% bio » reste encore utopique, plusieurs plans d'action sont en cours pour optimiser encore les pratiques en faveur de l'environnement.



Salon Mickaël DAVID
Mickaël DAVID
33000 BORDEAUX - Tél. 05 57 85 81 33
www.mickaël-david.com

LAURÉAT 2010

Des pavés qui absorbent le carbone

Concerné par ses émissions carbonées lors de la cuisson des pavés, le fabricant Les Grès de Gascogne a développé un nouveau produit, le « pav'éco », qui absorbe le CO₂.

Comment parvenir à absorber autant de carbone que son activité industrielle en rejette ? Pour atteindre ce « bilan carbone zéro », certaines entreprises s'inscrivent par exemple dans des programmes de reforestation...

Chez Les Grès de Gascogne, c'est un nouveau pavé, le « pav'éco » qui devrait se charger de capter la molécule : « Nous avons incorporé à la composition habituelle de notre pavé en grès du dioxyde de titane qui, par photocatalyse, détruit le CO₂ », explique Jacques Dubourg qui dirige, avec son épouse Marie-France, l'entreprise familiale. Celle-ci, implantée au Barp, fabrique depuis 1947 des carreaux, carrelages et, depuis 1985 des pavés en grès.



Excepté la cuisson au gaz, le processus de fabrication des pavés en grès est très peu polluant

« Notre processus de fabrication est globalement peu polluant : la carrière d'argile à grès se trouve à proximité immédiate de nos ateliers, nous utilisons de l'eau de pluie stockée à portée de main dans d'anciennes carrières, le séchage n'émet pas de CO₂ et notre transporteur est local. Nos déchets et rebuts



En incorporant du dioxyde de titane à ses pavés, Jacques Dubourg leur confère des propriétés anti-salissure et autonettoyante

sont broyés et servent à la fabrication de béton désactivé... Seule la cuisson au gaz des pavés rejette du carbone et nous souhaitons réduire l'impact de ce processus sur l'environnement », décrit-il.

Cette innovation est l'occasion de donner « une nouvelle jeunesse » à un produit dont le cycle de vie est vieillissant et de se mettre « dans l'air du temps » du point de vue environnemental.

A l'instar du verre de Saint-Gobain qui a inspiré le fabricant, le « pav'éco » devrait être doté de propriétés antisalissure et autonettoyante. Un argument commercial de poids face à la concurrence.

« La principale difficulté de ce projet réside dans l'absence de normes et d'outils de simulation permettant d'anticiper les taux d'absorption du carbone », tempère Marie-France Dubourg.

D'ores et déjà, Les Grès de Gascogne ont commencé la production de 100 m² de « pav'éco » pour un test grandeur nature prévu courant avril ou début mai dans une rue de Bordeaux.

Une étape nécessaire et décisive pour garantir son efficacité et qui, en cas de succès, pourrait sceller un avenir radieux à cette innovation.

Les Grès de Gascogne
Jacques DUBOURG
33114 LE BARP - Tél. 05 56 88 63 08
www.gresdegascogne.com

LAURÉAT 2010

Vade retro, polystyrène !

Bien informer ses clients sur la nature des matériaux qu'ils installent dans leur maison : telle est la ligne de conduite que s'est fixée Marc Jouanny, bâtisseur bois.

Dans un monde parfait, un jeune entrepreneur en charpente, couverture et constructions bois comme Marc Jouanny n'aurait pas à se poser la question du type de matériau à poser pour ses clients : « L'idéal serait bien sûr de n'utiliser que des matériaux sains, sans traitement », affirme-t-il.

Malheureusement, la plupart des bois servant par exemple au bardage (l'habillage décoratif de l'extérieur d'une maison), sont traités chimiquement contre l'humidité, les champignons ou encore les attaques d'insectes. « Il faut s'adapter à la demande : on nous réclame bien plus d'avant-toits en PVC qu'en bois. De même, les bardages en bois composite (c'est-à-dire reconstitués avec de la colle et des copeaux) résistent peut-être dix fois plus longtemps que les bois naturels et restent propres », confesse-t-il.



Les chutes de chantier ne sont pas perdues : elles alimentent le poêle à bois au domicile de l'artisan



Marc Jouanny pose chez lui ce qu'il conseille à ses clients : pour l'isolation, des panneaux de liège

Dans le bâtiment, longévité et contraintes physiques des matériaux sont encore un sérieux frein au « tout écolo ».

Pourtant, Marc Jouanny, qui a créé son entreprise il y a un peu plus d'un an, est sensible à l'environnement comme en témoigne le nom de sa société, Marcologie (contraction de Marc et d'écologie). Sans doute sa réticence à poser certains produits lui vient-elle de son DUT en sciences des matériaux, obtenu en plus de sa formation de bâtisseur bois auprès des Compagnons de Nantes et d'Angers. Sa ligne de conduite est claire : « Quand je peux proposer une alternative avec des produits « écologiques », je le fais en prévenant les clients du surcoût éventuel. La plupart acceptent l'idée de préserver l'environnement. Lorsque les clients demandent des matériaux sans entretien contenant des produits chimiques, je le leur signale. Bref, ils décident en connaissance de cause ».

En revanche pour l'isolation, l'artisan se refuse catégoriquement à utiliser certains dérivés du pétrole comme le polystyrène ou la laine de roche « dont les microparticules bouchent les alvéoles pulmonaires ».

Dans ce domaine, il emploie essentiellement du liège ou des panneaux de laine de bois, certifiés écologiques. Comme à son propre domicile, à Mérignac.

MARCOLOGIE
Marc JOUANNY
33700 MERIGNAC - Tél. 06 21 81 33 53



« Transformer la lumière en électricité, c'est magique ! », affirme Jean-Paul Solomut, le fondateur de JP Sun

LAURÉAT 2010

Le photovoltaïque, écologique par nature

Malgré les soubresauts de la réglementation, Jean-Paul Solomut, installateur de panneaux solaires implanté à Saint Loubès, entrevoit avec sérénité l'avenir de son métier. Pour lui, ses actions en faveur du développement durable « coulent de source ».

Transformer la lumière du soleil en électricité, telle est la magie du photovoltaïque. C'est ce qui a séduit Jean-Paul Solomut lorsqu'il a décidé en août 2009 de se mettre à son compte à St Loubès et de créer JP Sun, une entreprise d'installation de panneaux solaires.

« Les métiers dont l'objectif est d'économiser de l'énergie fossile sont pleins d'avenir », affirme-t-il malgré la mouvance de la réglementation en France.

Issu de l'industrie des plâtres, ce n'est pas par hasard qu'il a choisi des produits à forte valeur ajoutée « très vite rentables ».

S'il sous-traite la pose des panneaux à proprement parler, l'installateur se charge de la vente, de l'étude technique, du calcul des rendements, de l'achat des produits, des démarches administratives, du suivi de la pose et enfin de la réception du projet. Son activité réelle est davantage commerciale et étude que strictement manuelle.

C'est donc dans sa façon de s'organiser que Jean-Paul Solomut peut contribuer au développement durable.

« C'est du bon sens. Les actions qui tendent à une réduction des coûts et à une meilleure efficacité contribuent généralement à une activité plus respectueuse de l'environnement », assure-t-il.

JP SUN
Jean-Paul SOLOMUT
33450 SAINT-LOUBÈS - Tél. 06 10 87 35 62
www.jp.sun.fr

Ainsi restreint-il son activité géographique à une cinquantaine de kilomètres à la ronde : moins de temps de trajet, de frais kilométriques et donc... de pollution. Jouer la carte de la proximité favorise en outre sa notoriété locale.

De même, le chef d'entreprise planifie ses chantiers afin d'éviter au maximum les allers-retours à « sa base ». Les poseurs auxquels il fait appel se situent également dans l'agglomération bordelaise.



Au niveau logistique, il préfère grouper ses commandes d'achat et stocker ses panneaux solaires plutôt que de multiplier les coûteux transports.

D'ailleurs, une majorité de ses produits viennent de France ou d'Allemagne, question à la fois de délais, de coût de transport... mais aussi de bilan carbone. « Et tant qu'à faire, au bureau on trie aussi les déchets de papier ! ».



Astrid Chambaraud fabrique elle-même certains des produits qu'elle utilise

LAURÉAT 2010

La nature s'invite dans le décor

Astrid Chambaraud a créé en 2006 Art et Décor, une activité d'artisan peintre-décorateur, à Blaye. Être autonome et exercer en milieu rural favorisent l'implication en faveur de l'environnement, estime-t-elle.

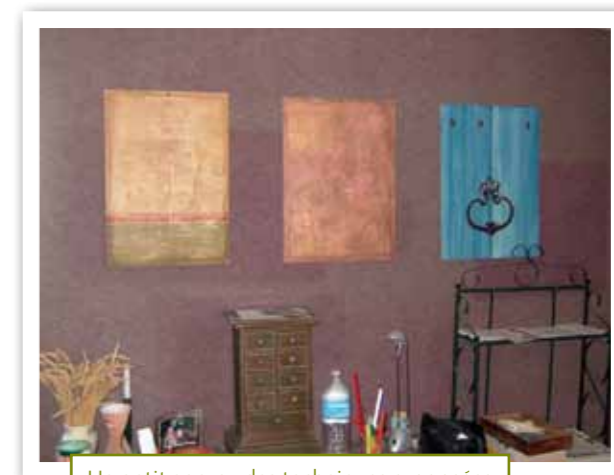
Est-on plus respectueux de l'environnement quand on vit à la campagne plutôt qu'en ville ? C'est du moins l'avis d'Astrid Chambaraud, artisan peintre-décorateur à Blaye : « J'ai toujours été sensibilisée au développement durable. En milieu rural, on est en compagnie des animaux, entouré de nature ; c'est tout un art de vivre », ressent-elle.

En tout cas, elle n'a eu aucune difficulté à mettre en place des « bonnes pratiques » lorsque, après avoir travaillé 5 ans au sein de l'entreprise familiale spécialisée dans la taille de pierre, elle a décidé en 2006 de mettre à profit son expérience et de s'installer à son propre compte. « Il y a un avantage à être son propre patron : on est la seule personne à convaincre que ce que l'on fait va dans le bon sens », sourit la fondatrice de l'atelier Art et Décor.

L'artisan-artiste passe son temps entre travaux de chantier (restauration de bâtis anciens, finitions à la chaux, pose de papiers-peints, peinture de boiseries avec restauration) et travaux d'atelier (restauration de dorures, patines à l'ancienne pour meubles en bois...), les techniques sont ancestrales voire millénaires. Elle propose également des stages et des formations.

La plupart des produits utilisés et qu'elle confectionne parfois elle-même sont naturels : la chaux, obtenue par calcination du calcaire, les pigments, la poudre de marbre, la cire, la colle de peau, la gomme laque ou encore la caséine, une protéine de lait.

Toutefois, elle ne peut s'affranchir totalement des peintures avec solvants de meilleure qualité et avec une plus grande longévité. « Je vais acquérir une petite station de nettoyage des outils du



Un petit aperçu des techniques proposées par Art et Décor

peintre, mobile et autonome : elle fonctionne avec deux bacs, un système de filtres et une solution de lavage écologique à base d'extraits de plantes », annonce-t-elle.

La réglementation interdisant les rejets à l'égout, elle trie scrupuleusement les déchets (peinture, solvant, brosse usagée...).

Astrid Chambaraud récupère aussi l'eau de pluie : « Lors du dernier stage de quatre jours sur la peinture à la chaux, je n'ai pas tiré le moindre litre d'eau », se félicite-t-elle.

ART ET DECOR
Astrid CHAMBARAUD
33390 BLAYE - Tél. 06 76 66 31 44
www.art-et-decor.fr

L'artisanat girondin acteur de la protection de la ressource en eau

Pourquoi faut-il préserver la ressource en eau ? Même si elle est de très bonne qualité en Gironde, elle n'est pas inépuisable. L'eau coûte à tous de plus en plus cher et concerne autant le particulier que l'industriel, la collectivité que la petite entreprise et chacun à son niveau doit mettre en place des actions pour éviter son gaspillage et sa pollution.

Des gestes essentiels pour la protection de la ressource en eau

Le premier grand principe pour éviter toute source de pollution et donc de perturbation des milieux aquatiques serait de ne pas consommer d'eau, ce qui n'est pas envisageable puisqu'elle fait partie de notre quotidien tant dans les besoins naturels ou matériels que dans le système de chauffage et autres ambiances climatiques... Il faut donc tous nous remettre en question et parfois un simple coup d'œil sur notre facture peut nous inciter à réagir et se dire que l'on pourrait sans doute réduire notre consommation.



En choisissant d'adapter des systèmes de réduction du débit sur les robinets ou en préférant les eaux de pluies à l'eau potable pour nettoyer des véhicules ou alimenter des circuits de refroidissement, chacun peut ainsi œuvrer dans ce sens. Pour cela, les artisans sont des vecteurs de l'économie d'eau, tant au niveau de leurs

propres consommations, qu'en tant que prescripteurs, les plombiers pouvant, par exemple, proposer des systèmes hydro-économiques à leurs clients particuliers ou professionnels.

Outre ces actions d'économie, il ne faut pas oublier que la cause principale d'épuisement de la ressource en eau n'est autre que la pollution par l'introduction de molécules diverses et variées dans le milieu naturel que sont les excédents de produits phytosanitaires, de métaux lourds, d'hydrocarbures... Malgré la performance des stations d'épuration des eaux usées, tous ces micropolluants ne peuvent être traités et quand bien même ce serait le cas, le coût de l'eau deviendrait vite exorbitant.

Des métiers de l'Artisanat qui peuvent impacter les milieux aquatiques

En Gironde, près de 3700 entreprises peuvent être responsables de la pollution de l'eau. Parmi elles, certaines professions sont plus sensibles que d'autres.

On relèvera essentiellement les peintres en bâtiment (peintures, solvants), les garages et carrosseries automobiles (hydrocarbures, dégraissants, liquides de frein, huiles de vidange, peintures, solvants), les pressings (boues de perchloroéthylène, eau de refroidissement des machines de nettoyage à sec), les photographes (révélateurs et fixateurs), les imprimeurs (eaux de mouillage, révélateurs, fixateurs, bains de clichés photopolymères, solvants) ou encore les charcutiers/traiteurs (effluents graisseux).

Pour essayer de pallier cette problématique, l'agence de l'eau Adour-Garonne a mis en place un dispositif d'aide financière pour inciter certaines filières à s'équiper de nouvelles technologies ne nécessitant pas ou peu d'eau ou à mettre en place des systèmes de prétraitement de leurs effluents liquides.

Une solution adaptée à chaque source de pollution



Pour chacune de ces sources de pollution, il existe des solutions de prétraitement mais aussi des technologies « propres » qui n'auront plus aucun impact négatif sur la ressource en eau.

Ainsi, les peintres pourront utiliser un nettoyeur de leurs outils en circuit fermé avec un solvant biologique alors que les charcutiers/traiteurs pourront éviter de rejeter des graisses alimentaires dans le réseau d'assainissement des eaux usées, en mettant en place un bac dégraisseur.



L'agence de l'eau Adour-Garonne, dans le cadre de son 9^{ème} programme de gestion des pollutions diffuses, soutient ces deux professions à hauteur de 40 % du montant retenu hors taxe des investissements prévus (génie civil compris).

Ce dispositif concerne également les garagistes qui peuvent bénéficier d'aides pour s'équiper de séparateur-débourbeur d'hydrocarbures, nettoyeur de frein ou de pistolet à peinture

en circuit fermé, de fontaine de dégraissage biologique ou encore de bacs ou palettes de rétention pour sécuriser leurs stocks de produits ou déchets liquides dangereux.



Les pressings sont aussi soutenus à hauteur de 28 % (montant hors taxe de l'investissement plafonné à 35 000 €) pour le changement de leur machine de nettoyage à sec de dernière génération répondant aux normes CE et NF. S'ils le souhaitent, ils ne sont pas obligés de continuer à travailler avec le solvant chloré communément utilisé, mais peuvent s'orienter vers ceux à base d'hydrocarbure (KWL) ou de silicone liquide (D5) qui sont beaucoup moins dangereux et dégagent des odeurs beaucoup plus agréables.

Pour ce qui est des imprimeurs, l'agence de l'eau les accompagne dans le changement progressif de technologie au niveau du prépresse qui constitue l'étape préalable à l'impression offset. Ainsi, les films en phase argentique qui génèrent les 2/3 des déchets de l'entreprise peuvent être supprimés au profit d'une gravure laser. Le temps de prestation s'en trouvera largement réduit par une automatisation de cette technique qui annihilera les effluents liquides dangereux dans le réseau d'égout.

En contrepartie, un CTP coûtant presque 4 fois plus cher qu'une développeuse traditionnelle, l'agence de l'eau Adour-Garonne soutient les imprimeurs à hauteur de 12 % (montant



Mode d'emploi du dispositif de soutien à l'investissement



Vous exercez une activité de pressing (nettoyage à sec), de photographie, de réparation ou carrosserie automobile, d'imprimerie, de peintre en bâtiment ou de charcuterie/traiteur, l'Agence de l'eau Adour-Garonne peut vous aider financièrement jusqu'à 40 % du montant hors de taxe de vos investissements pour réduire ou supprimer votre impact sur les milieux aquatiques.

Pour vous engager dans cette démarche, vous devez dans un premier temps vous rapprocher du Pôle environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine, Section Gironde, qui suivant votre lieu d'implantation sur le département, vous accompagnera jusqu'au montage de votre dossier d'aide auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

En l'occurrence, pour l'année 2011, les territoires identifiés comme prioritaires en Gironde sont la Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B.), le Libournais et toutes les communes situées sur le Bassin d'Arcachon.

• Votre contact :

Pôle environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine Section Gironde - Marianne CARITZ
Tél. 05 56 999 142 - marianne.caritz@cm-bordeaux.fr

hors taxe de l'investissement plafonné à 100 000 €). D'autres postes sont également concernés par ce dispositif, comme les eaux de mouillage issues de l'impression qu'il est aussi possible de réduire en mettant en place un système de filtration qui peut être financé, ainsi que la mise en place de bacs de rétention, à hauteur de 40 % du montant des investissements retenus.

Pour les photographes, les conditions d'aide financière sont les mêmes que pour les imprimeurs, notamment au niveau des problématiques liées à la suppression des révélateurs, fixateurs et au prétraitement des eaux de rinçage.

Un bilan plutôt positif

Le 9^{ème} programme d'intervention de l'agence de l'eau a permis entre 2007 et 2010 de compter une cinquantaine d'entreprises qui ont sollicité les aides et près de 160 000 € ont été reversés à 32 artisans. Les pressings ont été les plus prompts à changer leurs machines de nettoyage à sec, largement suivis par les professionnels de la réparation automobile pour pré-traiter les hydrocarbures des eaux de lavage des véhicules, puis des imprimeurs qui ont été nombreux à s'équiper d'un CTP sans chimie. Ce sont autant de rejets liquides dangereux qui n'iront pas rejoindre les eaux superficielles ni profondes.

L'agence de l'eau poursuit encore cette mission jusqu'en 2012 et depuis le début de l'année 2011, 9 pressings ont déjà demandé à être soutenus. C'est un bon début, mais la route de la préservation de la ressource en eau est encore longue...

Les entreprises au cœur de la prévention

Dans le cadre de la loi Grenelle 2, les articles n°186 à 209 précisent certains objectifs à atteindre concernant notamment la gestion des déchets ménagers à travers la révision des plans départementaux.

Les collectivités territoriales qui assurent la collecte et ou le traitement des ordures ménagères et assimilés sont au premier plan et doivent répondre à des objectifs de prévention à la source, de tri et de collecte sélective ainsi qu'à une limitation des capacités annuelles d'incinération et d'enfouissement des déchets ultimes. Dans ce contexte, la loi Grenelle 2, impose à ces collectivités de définir d'ici au 1^{er} janvier 2012 un programme local de prévention avec un bilan annuel. Elles auront ensuite 4 ans pour mettre en place leurs actions.

Des solutions en marche

En Gironde 3 intercommunalités ont déjà commencé à travailler sur le sujet : la Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B.), le SMICVAL (Libournais et Haute Gironde) et le SEMOCTOM (cœur entre deux mers).

Pour élaborer leur plan de prévention, chacune d'elle doit réaliser, dans un premier temps, un diagnostic de son territoire et se fixer des objectifs précis.

Pour se faire, elles ont créé des ateliers regroupant des particuliers, des acteurs institutionnels et publics ainsi que des entreprises afin de réfléchir, suivant les problématiques de chacun, à tous les moyens possibles d'évitement ou réduction des déchets à la source.

Des actions existent déjà et ne demandent qu'à se développer. Ainsi, l'utilisation du « Stop Pub » sur les boîtes aux lettres permettra de réduire la production des imprimés publicitaires et incitera progressivement les annonceurs à s'orienter vers d'autres dispositifs de communication dont Internet... La réduction des emballages des produits, mais aussi la production des déchets verts avec la mise à disposition de composteurs individuels pour les particuliers et certaines petites entreprises, sont aussi des exemples de prévention.

Pour les professionnels, ces actions passent d'abord par un tri des déchets plus radical pour les orienter vers des filières de valorisation ou de traitement adaptés à leur typologie et quantité, mais aussi par la mise en avant du secteur des métiers de la réparation.

A noter que pour les déchets dangereux, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, aide financièrement, à hauteur de 50 % du montant HT retenu, les dépenses liées à leur collecte, transport et traitement (dans la limite de 10 tonnes de déchets dangereux par producteur et par an).

Les artisans de la réparation au service de la réduction des déchets

Durant la semaine européenne de la réduction des déchets (SERD), le 24 novembre 2010, une journée consacrée à la réparation des objets a eu lieu dans les locaux du Conseil Général de la Gironde.

Cette initiative de l'ADEME, du Conseil Général de la Gironde et de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde avait pour objectif de démontrer que les artisans des métiers de services, et en particulier de la réparation, sont des acteurs à part entière de la réduction des déchets.

En contribuant à donner à nos objets une seconde vie, ce sont 6 artisans girondins qui se sont engagés pour que cette journée soit un véritable succès : 2 cordonniers : Messieurs VIACROZE et SOARES, 2 couturières : Mesdames DUPIN GILET et ROUSSELLE, 1 réparateur de cycles : Monsieur BARBIER, 1 réparateur de matériel informatique (PC, Fax, imprimantes...) : Monsieur GIRE.



99%

des Français pensent qu'il est fondamental de préserver l'eau pour les générations futures.

Source : baromètre CLEAU - TNS Sofres 2007

137 LITRES

d'eau sont consommés par habitant et par jour à des fins domestiques.

Source : CLEAU

SEUL 1 HABITANT

sur 500 en France connaît une coupure d'eau dans l'année.

Source : charte SPOE 2005

4,5 MILLIARDS

de mètres cubes d'eau potable ont été distribués en France en 2006.

Source : rapport 2008 FPZE - BPE

4 MILLIONS

d'analyses sont effectuées chaque année pour vérifier la qualité de l'eau distribuée.

Source : rapport 2008 FPZE - BPE

4 MILLIARDS

de mètres cubes d'eau sont, en France, dépollués après utilisation puis rendus propres à la nature.

Source : rapport 2008 FPZE - BPE

INNOVATION

L'EAU, UN BIEN HAUTEMENT TECHNOLOGIQUE

L'eau est un bien naturel. Mais sa qualité, sa distribution en continu, son assainissement une fois utilisée et sa préservation dans le temps sont le fait de femmes, d'hommes... et d'innovations technologiques.

En matière d'eau, la France est privilégiée. Elle reçoit chaque année 480 milliards de mètres cubes d'eau sous forme de précipitations : 62 % s'évaporent, 17 % alimentent les cours d'eau et 21 % les réserves souterraines. Des ressources dont il faut préserver la qualité et assurer la disponibilité sur l'ensemble du territoire.

Car, avant d'arriver potable à nos robinets, l'eau effectue un long parcours : prélèvement dans le milieu naturel, traitement en usines, acheminement dans les réseaux, tests de qualité... Une fois utilisée, l'eau poursuit son voyage et repart à travers les centaines de milliers de kilomètres de canalisations du réseau d'assainissement. Elle termine enfin sa course dans des stations d'épuration, où elle sera débarrassée de ses impuretés, puis rendue propre à la nature.

Des normes de qualité sanitaires renforcées

En France, ce cycle perpétuel fait appel à la technicité et à l'expertise de quelque 60 000 femmes et hommes. Leurs missions, conduites avec les collectivités locales, sont multiples : traiter l'eau, entretenir les réseaux, éviter les fuites ou les réparer, surveiller le niveau des nappes ou encore protéger les zones d'approvisionnement en eau contre toute forme de pollution. Les normes de qualité sanitaires comptent aujourd'hui une cinquantaine de paramètres, au lieu de vingt-cinq dans les années 1960. L'eau est l'un des produits alimentaires les plus contrôlés en France.

Des technologies innovantes et de plus en plus performantes

Le savoir-faire des opérateurs d'eau s'est considérablement renforcé ces dernières années. La généralisation des membranes d'ultrafiltration par Lyonnaise des Eaux, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, permet de

produire une eau potable de qualité irréprochable. Une technologie également appliquée au traitement des eaux usées. Parallèlement, de nombreuses recherches sont menées pour répondre aux attentes accrues des consommateurs, notamment concernant la réduction du calcaire et la neutralisation des goûts de l'eau. D'autres facteurs (pollutions d'origine agricole et industrielle, polluants microbiologiques) conduisent également à concevoir de nouveaux modes de traitement très performants.

Préserver les ressources et protéger la biodiversité

Impossible aujourd'hui d'imaginer puiser dans un aquifère* sans prendre en compte de multiples paramètres, dont les volumes de recharge disponibles dans le temps. Il faut désormais disposer d'outils de suivi et de surveillance pour modéliser la ressource et anticiper d'éventuelles surexploitations. S'agissant de la protection de l'envi-

ronnement, une directive européenne impose aux Etats d'atteindre le « bon état écologique » de leurs eaux souterraines et de surface en 2015. Une autre directive fixe un seuil minimal de qualité pour les eaux de baignade. Des exigences d'autant plus nécessaires à satisfaire que les évolutions actuelles du climat et les pollutions diffuses peuvent fragiliser l'équilibre des écosystèmes. ■

* Formation géologique souterraine formée de roches poreuses ou fissurées dans lesquelles l'eau peut s'infiltrer, s'accumuler et circuler.

L'EXPERT



DANIEL VILLESOT, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DE LYONNAISE DES EAUX

Quelle est, selon vous, la plus grande innovation dans le domaine du traitement de l'eau ?

Sans conteste, la mise au point des membranes d'ultrafiltration. D'abord conçues pour le traitement de l'eau potable, elles sont aujourd'hui également utilisées en aval des stations d'épuration. Grâce à ce procédé de pointe, les eaux traitées et rendues à la nature ne contiennent quasiment plus aucune matière en suspension. L'ultrafiltration évite aussi l'utilisation de produits chimiques, ce qui est bon pour l'environnement.

Quels seront, demain, les grands défis à relever ?

D'abord, la gestion préventive des risques sanitaires pour répondre au développement du principe de précaution. Ensuite, une meilleure maîtrise des risques de pollution liés aux débordements des eaux de pluie. A cet effet, nous développons des outils de mesures météorologiques et de gestion en temps réel des flux d'eau pluviale.

Quelles sont les attentes majeures du public ?

Le goût de l'eau reste l'une de ses préoccupations. Nous menons plusieurs programmes de recherche avec le Centre européen des sciences du goût de Dijon, notamment sur les relations entre la composition minérale de l'eau et la perception gustative du consommateur. Avec le Cirsee (centre de recherche de SUEZ ENVIRONNEMENT), nous avons également créé une « roue des saveurs » qui permet de déterminer les origines des différents goûts et d'adapter les processus de potabilisation. Nous travaillons aussi à la préservation de la qualité de la vie à travers l'amélioration des systèmes d'assainissement : modernisation des réseaux de collecte des eaux usées et des stations d'épuration...

Quelle est, selon vous, la plus grande innovation dans le domaine du traitement de l'eau ?

Sans conteste, la mise au point des membranes d'ultrafiltration. D'abord conçues pour le traitement de l'eau potable, elles sont aujourd'hui également utilisées en aval des stations d'épuration. Grâce à ce procédé de pointe, les eaux traitées et rendues à la nature ne contiennent quasiment plus aucune matière en suspension. L'ultrafiltration évite aussi l'utilisation de produits chimiques, ce qui est bon pour l'environnement.

Quels seront, demain, les grands défis à relever ?

D'abord, la gestion préventive des risques sanitaires pour répondre au développement du principe de précaution. Ensuite, une meilleure maîtrise des risques de pollution liés aux débordements des eaux de pluie. A cet effet, nous développons des outils de mesures météorologiques et de gestion en temps réel des flux d'eau pluviale.

Améliorer le traitement de l'eau potable, prendre soin des ressources naturelles, éviter le gaspillage..., quand l'ingéniosité se met au service de la nature, chacun en profite.



LES MEMBRANES D'ULTRAFILTRATION

Composées de milliers de fibres très fines, elles arrêtent toutes les particules et les micro-organismes, ainsi que les bactéries et les virus. Devenue classique pour le traitement de l'eau potable, cette technique permet aussi de traiter les eaux usées et de les rendre propres au milieu naturel.



LA LOCALISATION DES FUITES

Fixés sur les vannes, des capteurs de son repèrent les bruits provoqués par une fuite et déterminent sa position, à quelques mètres près. Ils peuvent être associés à un module téléphonique GSM capable de donner l'alerte en temps réel par SMS. Une méthode alternative consiste à injecter un gaz « traceur » inoffensif dans le réseau d'eau et de repérer l'endroit d'où il s'échappe. Des techniques qui permettent d'éviter tout gaspillage d'eau. En 2010, Lyonnaise des Eaux aura ainsi économisé l'équivalent de la consommation d'une ville de 700 000 habitants.



LA RÉALIMENTATION DES NAPPES

Lorsque le niveau des nappes d'eau souterraine est insuffisant pour alimenter le réseau de distribution d'eau ou quand un prélèvement peut nuire aux écosystèmes, il est possible de réinjecter de l'eau, préalablement filtrée, provenant d'une autre ressource. Cette technique permet de rétablir le cours « naturel » des choses. Lyonnaise des Eaux applique cette méthode depuis trente ans dans les Yvelines (78).



L'ANALYSE DES EAUX DE BAINADE

Grâce au procédé MER® (méthode enzymatique rapide), Lyonnaise des Eaux peut délivrer des analyses microbiologiques des eaux de baignade en deux heures seulement. Utilisable plusieurs fois par jour, cet outil permet aux municipalités de mieux gérer l'ouverture de la baignade au public.

La Gestion des déchets en Gironde toujours à portée de clic...

Faire de la prévention semble facile à condition, bien sûr, de connaître toutes les solutions de gestion des déchets existantes et toutes les possibilités de valorisation, réduction à la source, voire d'évitement.

Pour cela, le site Internet www.dechets-gironde.fr permet justement de répondre à cette problématique sur l'ensemble du territoire girondin.

Plus de 10 000 visiteurs viennent chaque mois y trouver un prestataire, une déchèterie ou encore découvrir que son fournisseur de produits peut être aussi son récupérateur de déchets. Ce site permet également de faire un tour d'horizon des grandes lignes de la réglementation sur les déchets et sur le Grenelle 2. Il est aussi possible de télécharger des documents comme des guides spécifiques (le dernier en date concerne la gestion des déchets dans les laboratoires de boucherie/charcuterie/traiteur). 75 fiches par métiers y sont disponibles ainsi que des listes de fournisseurs de matériels permettant de réduire la production de certains déchets.

www.dechets-gironde.fr c'est également une « bourse des déchets », où ceux des uns peuvent être la matière première des autres, et enfin une rubrique de news présentant des articles qui traitent des évolutions réglementaires mais aussi des bonnes initiatives des entreprises girondines.



Dès 9 h du matin et pour 2 € (contribution totalement symbolique), les salariés du Conseil Général et de la Chambre de Métiers de l'Artisanat de la Gironde sont venus faire réparer leurs objets cassés plutôt que de les abandonner et de les jeter.

A l'issue de cette manifestation, ce sont pas moins de 64 paires de chaussures, 13 vêtements, 11 vélos et 4 ordinateurs et imprimantes passés entre les mains expertes des artisans qui ont pu reprendre du service, ce qui représente tout de même 240 kg d'objets qui n'ont pas été remplis nos poubelles !!!! Pour comparaison, ce chiffre représente un peu plus de la moitié de la production annuelle de déchets d'un girondin.



Un nouvel objectif à brève échéance



Aussi, forte de cette première expérience, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Gironde souhaite soutenir davantage les entreprises de la réparation en leur proposant de participer à un événement similaire mais sur une durée plus longue.

Le rendez-vous est déjà pris en fin d'année 2011 pour connaître les résultats de l'enquête sur les pratiques et évolutions de ces métiers et pour la réalisation d'un annuaire des entreprises de la réparation. Puis, en 2012, une semaine dédiée à cette activité verra peut-être le jour. Son objectif principal sera de montrer que ces entreprises sont des acteurs de la consommation responsable, de la durabilité des produits et donc de la prévention des déchets.

Pour en savoir plus :

le Pôle environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine Section Gironde - Marianne CARITEZ
Tél. 05 56 999 142 - marianne.caritez@cm-bordeaux.fr

DOSSIER ÉNERGIE

6 guides pour 6 filières

La moitié des 6 grands chantiers de la Loi Grenelle 2 concernent la diminution des gaz à effet de serre, que ce soit par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, par la mise en place d'une réflexion sur les transports et enfin par un plan d'action de réduction des consommations énergétiques.

Les entreprises artisanales et commerciales, comme les industriels, agriculteurs et les ménages consomment de l'énergie (électricité, gaz, fioul...), et doivent donc répondre à une obligation réglementaire et faire que l'ensemble du territoire français puisse diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Comment ? En diminuant les consommations énergétiques ou encore en utilisant des énergies renouvelables.

Pour accompagner au mieux les entreprises artisanales dans cette démarche, depuis 2009, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Aquitaine a réalisé 6 guides sur la maîtrise de l'énergie pour 6 filières métiers :

- › Automobile (réparation, entretien et carrosserie),
- › Soins à la personne (coiffure et esthétique),
- › Pressing et laveries,
- › Métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie et bouchers, charcutiers, traiteurs),
- › Imprimerie et sérigraphie,
- › Métiers du bois (ébénisterie, scierie, menuiserie).

Les guides ont été rédigés de façon à mettre en avant les postes les plus consommateurs d'énergie et de proposer un plan d'action associé, présenté sous forme de tableau. Les incitations financières sont recensées ainsi que tous les contacts utiles.

Quelque soit l'activité, la première action d'économie reposera sur la remise en cause du contrat d'énergie avec son fournisseur d'électricité ou de gaz et notamment de vérifier que la puissance souscrite est bien en adéquation avec la consommation. L'isolation sera aussi un poste important à prendre en considération avant même de s'intéresser aux ambiances climatiques dans les bureaux ou ateliers. Pour les bureaux, il est d'ailleurs fortement recommandé d'éviter les solutions électriques par simple convecteur et préférer la mise en place de système de climatisation utilisant une pompe à chaleur. Les générateurs d'air chaud fonctionnant au gaz naturel ou au propane seront les plus pertinents pour chauffer les ateliers.



Suivant les activités, les postes les plus consommateurs d'énergie ne seront pas les mêmes. Par exemple, pour les carrosseries automobiles, le plan d'action portera sur la cabine de peinture, alors que pour les coiffeurs et les salons d'esthétiques la bête noire c'est l'éclairage. Dans les pressings la problématique concernera les machines de nettoyage à sec, avec la possibilité de s'orienter vers de nouvelles technologies qui permettent de réduire considérablement la consommation d'énergie et de ne plus du tout utiliser d'eau. Pour les bouchers et charcutiers le plan d'action consistera à réfléchir sur l'optimisation des vitrines et chambres froides, alors que pour les boulangers et pâtisseries, c'est l'utilisation de l'électricité ou de combustible (gaz ou fioul) pour l'alimentation du four de cuisson, qui sera remise en cause. Les professionnels du travail du bois pourront faire des économies d'électricité dès l'instant où ils récupéreront les sciures et copeaux qu'ils utiliseront dans une chaudière à bois.



Les sciures et copeaux pourront servir pour alimenter la chaudière bois pour produire de la chaleur ou de l'eau chaude



Machine de nettoyage à sec avec cartouches de filtration à la place du distillateur : économie d'eau et d'électricité garantie

Enfin, pour les métiers de l'imprimerie, tous les postes, de la pré-presses à l'impression pourront être optimisés. D'ailleurs, les entreprises titulaires de la marque Imprim'Vert®, sont soumises à un cinquième critère depuis le début de l'année 2011. Ce nouveau « critère Energie » consiste à relever les consommations d'énergies (électricité, gaz, fioul...) de l'entreprise et

à les comparer au chiffre d'affaire et au tonnage de papier utilisé sur une année.

L'objectif étant de faire prendre conscience aux imprimeurs, que le poste énergie n'est pas forcément négligeable et que des économies peuvent être réalisées, notamment sur la pré-presses, avec l'acquisition de CTP sans chimie ou encore sur l'impression offset, en optimisant le réglage des lampes de séchage (UV, IR).



Pour bénéficier de votre guide énergie, contactez
le Pôle environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Aquitaine Section Gironde - Marianne CARITEZ
Tél. 05 56 999 142 - marianne.caritez@cm-bordeaux.fr



Pour répondre à vos questions sur les économies d'énergie,
un coin de ciel bleu vous attend
au coin de chez vous.



Pour en savoir plus
sur les économies d'énergie
venez rencontrer
votre conseiller EDF Bleu Ciel
39-40 Place Gambetta à Bordeaux



CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Un déchet ? Une solution !



Solvants
Filtres
Encres
Batteries
...



Cartons
Bois
Plastiques
Fers
...

Une question ? contactez-nous...

PÉNA ENVIRONNEMENT

4773, route de Pierroton
33127 ST-JEAN-D'ILLAC

Tél. : 05 57 97 37 77

FAX : 05 57 97 37 73

E-mail : environnement@groupepena.fr

Web : www.pena.fr



ADONIS